

**Clémence Minet,**  
2010-2011, 1<sup>ère</sup> promotion

**Observatrice de la paix et Accompagnatrice Internationale auprès  
des communautés autochtones et défenseurs de droits humains au  
Guatemala**

**Le double cursus de Clémence Minet**

Ayant un double cursus en droit et en sciences politiques/sociologie, mon parcours a toujours été guidé par la volonté de m'investir aux côtés de ceux qui luttent pour une meilleure application des droits de l'homme, et c'est actuellement ce que je réalise au Guatemala en accompagnant des défenseurs des droits humains. J'ai réalisé le Master 2 Affaires Publiques de l'Université Paris-Dauphine afin de me spécialiser dans les techniques de représentations des intérêts. Je désirais mieux cerner les différents mécanismes d'action auprès des décideurs politiques, au niveau national, européen et international, afin que les textes et conventions ratifiés par les pays soient respectés dans leur prise de décision. Dans cette perspective, j'ai effectué mon alternance au Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, puis j'ai également suivi les enseignements d'un second Master 2 « Action et Droit Humanitaire », parcours Juriste Internationaliste de Terrain, à l'Université d'Aix-en-Provence.

Par la suite, j'ai eu l'opportunité d'effectuer un stage à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) à Washington D.C. où j'étais en charge d'évaluer les requêtes de particuliers dont la vie était en danger immédiat, notamment de nombreux défenseurs des droits humains menacés du simple fait de leurs activités, et ce sur tout le continent latino-américain.

Engagée par le Collectif Guatemala, Clémence atteint l'objectif qu'elle s'était fixée : s'investir aux cotés de ceux qui luttent pour une meilleure application des droits de l'homme



Trajet en barque pour accompagner un défenseur des droits humains jusqu'à sa communauté

Après m'être rendue en Bolivie et au Mexique, et après avoir eu cette expérience institutionnelle à la CIDH, je souhaitais enrichir mon parcours par une expérience sur le terrain en matière de protection des droits de l'homme en Amérique Latine.

Cette année, j'ai donc rejoint le Collectif Guatemala, crée en 1979, dont l'objectif est le soutien des organisations du mouvement social et indigène guatémaltèque pour construire un Etat de droit.

Ma mission principale en tant qu'Accompagnatrice Internationale consiste à avoir une présence dissuasive internationale auprès des populations autochtones victimes du conflit armé (1960-1996) et témoins de massacres, ainsi qu'à toute personne ou organisation menacées dans leur travail de défenseur des droits de l'homme. Les axes principaux de nos actions sont la lutte contre l'impunité et la défense du territoire et des ressources naturelles.

Je vis donc actuellement au Guatemala, et partage mon quotidien entre différentes communautés des départements Quiché y Alta Verapaz.

**Le projet de construction de l'hydroélectrique Xalala et les conséquences pour les communautés.**

L'actualité principale de ma région concerne le projet de construction de l'hydroélectrique Xalala que de nombreuses communautés rejettent au regard des conséquences



"Alerte! Non au barrage Xalala, Des fleuves pour une vie digne, Sans lumière (électricité) nous pouvons vivre mais sans eau non"

désastreuses que ce projet pourrait avoir sur leurs lieux de vie, c'est-à-dire aussi bien sur leurs maisons que sur leurs terres cultivables. Un contrat d'études géologiques a été passé entre l'INDE (Institut National D'Electrification) et l'entreprise brésilienne Intertechne au mois de novembre 2013, sans qu'aucune communauté n'ait été consultée, contrairement aux droits de chaque communauté autochtone à être consultée pour tout projet les concernant (Convention n°169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux de 1989).

Aussi, malgré des conditions de vie pas toujours faciles, en raison de l'extrême pauvreté des communautés, du climat auquel il faut s'habituer, des difficultés à atteindre ces communautés qui sont parfois très reculées et sans électricité, je suis bien souvent fascinée par la détermination qu'ont ces hommes et ces femmes à défendre leur droit à la terre, leur droit à la vie tout simplement. C'est aussi pour moi une première confrontation aux récits des témoins des survivants du conflit armé, survivants qui aujourd'hui continuent de faire face à une agression étatique, au travers de l'implantation de ces mégaprojets sur leurs terres.



Peinture murale d'une école dans une communauté qui refuse la construction du barrage hydroélectrique Xalala

## **Renforcer la sécurité des communautés, observer, renseigner et communiquer au niveau national et international en cas de violation des droits humains**

Au-delà de cette présence physique dans leurs lieux de vie, nous les accompagnons également lors de déplacements à risques afin de renforcer leur sécurité et nous participons aussi à l'observation des audiences, des manifestations ou autres activités publiques.

En tant qu'Observateur International, il nous appartient d'observer de façon impartiale les éventuelles violations des droits humains ainsi que leur contexte, et de les documenter de façon objective et détaillée, afin par la suite de pouvoir transmettre l'information au niveau national et international, au travers du Collectif et de son réseau.



Accompagnement d'une délégation de communautés autochtones  
lors d'une audience à la Cour Constitutionnelle.

Ce travail de sensibilisation de la communauté internationale et de plaidoyer rejoint donc les enseignements reçus lors de ma formation à l'Université de Paris-Dauphine.

Aussi j'invite toute personne intéressée par le sujet et/ou qui souhaiterait vivre le même type d'engagement auprès de communautés autochtones luttant depuis des années pour la reconnaissance de leurs droits, à **consulter le site internet** <http://collectifguatemala.org/>